



CERTIFICAT D'AFFICHAGE

La soussignée, TARGNION Muriel, Bourgmestre de la Ville de VERVIERS, certifie qu'il a été procédé à l'affichage l'approbation du procès-verbal du Conseil de Police du 18 février 2016 :

pour la période du 11 au 22 juillet 2016.

aux endroits ci-dessous :

- place du Marché (valves communales);
- rue des Martyrs n° 45;
- rue du Collège n° 62.

Fait à Verviers, le 11 juillet 2016.

PAR LE COLLEGE :

Le Directeur général,

P. DEMOLIN



La Bourgmestre,

M. TARGNION

SEANCE DU JEUDI 18 FEVRIER 2016

Présents : Mme TARGNION, Présidente,
MM. YLIEFF et GODIN, Membres du Collège de Police.
M. BOTTERMAN, Mmes BRACH, CELIK, MM. DEGEY, DENIS, DETHIER, KRIESCHER,
Mmes FAGNANT, GILSON, M. LEONARD, Mme LEVEQUE, MM MAGNERY, MESTREZ,
Mmes MONVILLE, M. NAJI, Mme OZER, M. RENARD, Mme RENIER, MM. VAN DE
WAUWER, VOISIN et WYDOOGHE, Membres.
M. CORMAN, Chef de corps a.i.
Mme DOPPAGNE, Secrétaire.
[[Décision n°0001]]

LA SEANCE PUBLIQUE EST OUVERTE A 20 HEURES 15.

Entendu Madame la Présidente excuser Mesdames RENIER et LEVEQUE et Monsieur VAN DE WAUWER.

0001 Procès-verbal des résolutions prises au cours des séances du Conseil de Police du jeudi 17 décembre 2015 - Approbation

A l'unanimité des membres présents ;

APPROUVE

le procès-verbal des résolutions prises au cours de la séance du Conseil de Police du jeudi 17 décembre 2015.

Présents : Mme TARGNION, Présidente,
MM. YLIEFF et GODIN, Membres du Collège de Police.
M. BOTTERMAN, Mmes BRACH, CELIK, MM. DEGEY, DENIS, DETHIER, KRIESCHER,
Mmes FAGNANT, GILSON, M. LEONARD, Mme LEVEQUE, MM MAGNERY, MESTREZ,
Mmes MONVILLE, M. NAJI, Mme OZER, M. RENARD, Mme RENIER, MM. VAN DE
WAUWER, VOISIN et WYDOOGHE, Membres.
M. CORMAN, Chef de corps a.i.
Mme DOPPAGNE, Secrétaire.
[[Décision n°0002]]

0002 Conseil de Police - Démission d'un Conseiller - Vérification des pouvoirs, prestation de serment et installation d'un nouveau Conseiller

A l'unanimité des membres présents,

PREND ACTE

de la démission présentée par Monsieur Hassan AYDIN,

VALIDE

les pouvoirs de Monsieur Robert BOTTERMAN pré-désigné et

ENTEND

la prestation de serment de l'intéressé ainsi que la déclaration de Madame la Présidente l'installant dans ses fonctions de Conseiller de police.

Présents : Mme TARNION, Présidente,
MM. YLIEFF et GODIN, Membres du Collège de Police.
M. BOTTERMAN, Mmes BRACH, CELIK, MM. DEGEY, DENIS, DETHIER, KRIESCHER,
Mmes FAGNANT, GILSON, M. LEONARD, Mme LEVEQUE, MM MAGNERY, MESTREZ,
Mmes MONVILLE, M. NAJI, Mme OZER, M. RENARD, Mme RENIER, MM. VAN-DE
WAUWER, VOISIN et WYDOOGHE, Membres.
M. CORMAN, Chef de corps a.i.
Mme DOPPAGNE, Secrétaire.
[[Décision n°0003]]

0003 Conseil de Police - Démission d'un Conseiller - Vérification des pouvoirs, prestation de serment et installation d'un nouveau Conseiller

A l'unanimité des membres présents,

PREND ACTE

de la démission présentée par Monsieur Malik BEN ACHOUR,

VALIDE

les pouvoirs de Monsieur Said NAJI pré-désigné et

ENTEND

la prestation de serment de l'intéressé ainsi que la déclaration de Madame la Présidente l'installant dans ses fonctions de Conseiller de police.

Présents : Mme TARNION, Présidente,
MM. YLIEFF et GODIN, Membres du Collège de Police.
M. BOTTERMAN, Mmes BRACH, CELIK, MM. DEGEY, DENIS, DETHIER, KRIESCHER,
Mmes FAGNANT, GILSON, M. LEONARD, Mme LEVEQUE, MM MAGNERY, MESTREZ,
Mmes MONVILLE, M. NAJI, Mme OZER, M. RENARD, Mme RENIER, MM. VAN-DE
WAUWER, VOISIN et WYDOOGHE, Membres.
M. CORMAN, Chef de corps a.i.
Mme DOPPAGNE, Secrétaire.
[[Décision n°0004]]

0004 Conseil de Police - Démission d'un Conseiller - Vérification des pouvoirs, prestation de serment et installation d'un nouveau Conseiller

A l'unanimité des membres présents,

PREND ACTE

de la démission présentée par Monsieur Jean-François ISTASSE,

VALIDE

les pouvoirs de Monsieur Mario DETHIER pré-désigné et

ENTEND

la prestation de serment de l'intéressé ainsi que la déclaration de Madame la Présidente l'installant dans ses fonctions de Conseiller de police.

Présents : Mme TARNION, Présidente,
MM. YLIEFF et GODIN, Membres du Collège de Police.
M. BOTTERMAN, Mmes BRACH, CELIK, MM. DEGEY, DENIS, DETHIER, KRIESCHER,
Mmes FAGNANT, GILSON, M. LEONARD, Mme LEVEQUE, MM MAGNERY, MESTREZ,
Mmes MONVILLE, M. NAJI, Mme OZER, M. RENARD, Mme RENIER, MM. VAN-DE
WAUWER, VOISIN et WYDOOGHE, Membres.
M. CORMAN, Chef de corps a.i.
Mme DOPPAGNE, Secrétaire.
[Décisions n°0005 à 0009]

0005 Conseil de Police - Démission d'un Conseiller - Vérification des pouvoirs, prestation de serment et installation d'un nouveau Conseiller

A l'unanimité des membres présents,

PREND ACTE

de la démission présentée par Monsieur Yoann ARNAUTS,

VALIDE

les pouvoirs de Monsieur Marc MAGNERY pré-désigné et

ENTEND

la prestation de serment de l'intéressé ainsi que la déclaration de Monsieur le Président l'installant dans ses fonctions de Conseiller de police.

0006 Personnel - Cadre organique - Modification - Déclaration d'urgence

A l'unanimité des membres présents,

ACCEPTE

l'urgence pour ce point.

DECIDE

de fixer ce point au n° 5 quater de l'ordre du jour.

0007 Chef de Corps de la Police Locale - Vacance de mandat - Suite de la procédure - Délégation du Conseil au Collège - Déclaration d'urgence

A l'unanimité des membres présents,

ACCEPTE

l'urgence pour ce point.

DECIDE

de fixer ce point au n° 14 bis de l'ordre du jour:

0008 Personnel - Cadre organique - Modification

Entendu Madame OZER se réjouir de l'ajout du point et demander s'il s'agit de l'ouverture de l'emploi de Chef de Corps;

Entendu Madame la Présidente répondre qu'il s'agit d'un autre point; préciser que le point abordé ici ajoute une unité au niveau des divisionnaires dans l'éventualité de la désignation d'un nouveau Chef de Corps;

Entendu Madame OZER estimer qu'il s'agit d'un bon signal pour les membres du personnel de procéder à l'ouverture de l'emploi de Chef de Corps;

A l'unanimité des membres présents ;

DECIDE

de fixer, comme ci-après, les cadres du personnel opérationnel et du personnel administratif et logistique :

Cadre opérationnel:

Fonction	Nombre
Commissaire divisionnaire	3
Commissaire	13
Inspecteur(trice) Principal(e)	46
Inspecteur(trice)	184
Agents de police	2
Total	248

Cadre administratif et logistique:

Fonction	Nombre
Niveau A	6
Niveau B	8
Niveau C	17
Niveau D	12
Total	43

0009 Personnel - Mobilité 2015/03 - Commissaire - Clôture

A l'unanimité des membres présents ;

DECIDE

De clore la phase de mobilité 2015/03 (n° de série 0073) - Commissaire Chef de service et/ou pilote fonctionnel.

Présents : Mme TARNION, Présidente,
MM. YLIEFF et GODIN, Membres du Collège de Police.
M. BOTTERMAN, Mmes BRACH, CELIK, MM. DEGEY, DENIS, DETHIER, KRIESCHER,
Mmes FAGNANT, GILSON, M. LEONARD, Mme LEVEQUE, MM MAGNERY, MESTREZ,
Mmes MONVILLE, M. NAJI, Mme OZER, M. RENARD, Mme RENIER, MM. VAN DE
WAUWER, VOISIN et WYDOOGHE, Membres.
M. CORMAN, Chef de corps a.i.
Mme DOPPAGNE, Secrétaire.
[Décisions n°0010 à 0016]

0010 Personnel - Mobilité - Phase 2016/01 - Ouverture d'emplois

A l'unanimité des membres présents,

DECIDE

- de déclarer vacants pour la mobilité :
 - 2 emplois de Commissaire,
 - 3 emplois d'Inspecteur Principal,
 - 1 emploi d'Inspecteur dans le cadre opérationnel.
- de fixer les modalités de sélection de ces emplois comme ci-après :

CP : la tenue d'une interview devant la Commission locale de sélection pour les emplois d'officier et l'organisation d'un ou plusieurs tests ou épreuves d'aptitude.

INP et INPP : la tenue d'une interview avec les différents candidats par le Chef de corps (ou l'officier ou membre du personnel de niveau A auquel ressortit l'emploi vacant) et l'organisation d'un ou plusieurs tests ou épreuves d'aptitude, au besoin éliminatoires.

0011 Infrastructures - Marché pour le nettoyage spécifique des infrastructures policières, divisé en 3 lots : (lot1) remplacement du personnel zonal d'entretien (lot2) nettoyage et désinfection du complexe cellulaire et (lot3) nettoyage de la face extérieure des surfaces vitrées - Détermination du mode de passation

A l'unanimité des membres présents,

ARRETE

Article 1er:

Il sera passé un marché - dont le montant estimé, hors taxe sur la valeur ajoutée, s'élève approximativement à 63.000,00 € - ayant pour objet l'entretien des infrastructures de la Zone de Police Vesdre pour 4 ans.

Le montant figurant à l'alinéa qui précède a valeur indicative, sans plus.

Article 2:

Le marché dont il est question à l'article 1er sera passé par procédure négociée sans publicité.

Article 3:

Le marché dont il est question à l'article 1er sera financé comme il est dit ci-après: Budget ordinaire 2016 - Allocation n° 330/125-06 - « Prestations de tiers pour les bâtiments ».

0012 Infrastructure - Remplacement de la barrière de l'Hôtel de Police - Engagement de la dépense - Vu l'urgence, décision du Collège - Ratification

A l'unanimité des membres présents;

RATIFIE

la décision n° 0007 du Collège de Police du 20 janvier 2016 décidant de procéder à la signature du bon de commande provisionnel.

0013 Infrastructure - Remplacement et entretien des extincteurs - Marché conjoint avec la Ville de Verviers - Délégation

A l'unanimité des membres présents,

DECIDE

de déléguer à la Ville de Verviers toutes les formalités concernant ce marché.

0014 Matériel informatique - Licences Microsoft Office - Recours au marché Fédéral

Entendu Monsieur MAGNERY souhaiter lancer la réflexion quant aux alternatives existantes à Microsoft, intégrer le recours aux logiciels libres étant source d'économie;

Entendu le Chef de Corps annoncer que la Zone recourait aux logiciels libres de droit mais qu'ils ne fonctionnent plus et que la Zone est contrainte de recourir à Microsoft pour avoir accès aux systèmes des autres zones et de la Police Fédérale;

A l'unanimité des membres présents,

ARRETE

Article 1er:

Il sera passé un marché - dont le montant estimé, hors taxe sur la valeur ajoutée, s'élève approximativement à 25.115,46 € - ayant pour objet l'acquisition de 102 licences Office Std 2016 SNGL MVL.

Le montant figurant à l'alinéa qui précède a valeur indicative, sans plus.

Article 2:

Le marché dont il est question à l'article 1er sera passé via le marché FORCMS licence 072.

Article 3:

Le marché dont il est question à l'article 1er sera financé comme il est dit ci-après:

Budget extraordinaire 2016 - Allocation n° 330/744-51 - « Achat de matériel informatique » - Solde initial : 178.000,00 Euros.

0015 Matériel informatique - Acquisition ordinateurs - Recours au Marché Fédéral

A l'unanimité des membres présents,

DECIDE

De recourir au marché FORCMS - PC - 073 - PRIMINFO de la Police fédérale pour l'acquisition de 30 ordinateurs pour un montant estimé , hors taxe sur la valeur ajoutée, approximativement à 16.651,98 € -

Le montant figurant à l'alinéa qui précède a valeur indicative, sans plus.

Cette acquisition sera financée comme il est dit ci-après:

Budget extraordinaire 2016 - Allocation n° 330/742-53 - « Achat de matériel informatique » - Solde initial : 178.000,00 Euros.

0016 Matériel informatique - Equipement multimédia de la salle de réunion de l'Hôtel de Police (HPV) - Détermination du mode de passation de marché

A l'unanimité des membres présents;

ARRETE

Article 1er:

Il sera passé un marché - dont le montant estimé, hors taxe sur la valeur ajoutée, s'élève approximativement à 2.066,00 € - ayant pour objet l'acquisition matériel multimédia interactif pour équiper la salle de réunion de l'Hôtel de Police.

Le montant figurant à l'alinéa qui précède a valeur indicative, sans plus.

Article 2:

Le marché dont il est question à l'article 1er sera passé via une procédure négociée sans publicité.

Article 3:

Le marché dont il est question à l'article 1er sera financé comme il est dit ci-après:

Budget extraordinaire 2016 - Allocation n° 330/744-51/-04 - « Achat divers matériels » - Solde initial : 161.000 Euros.

LA SEANCE PUBLIQUE EST LEVEE A 20 HEURES 34.

COMMUNICATIONS OFFICIELLES

Néant.



POLICE



ZONE VESDRE

Verviers, le 07/07/2016
n° CS 000693/2016

Monsieur DEMOLIN
Directeur général de Verviers
Monsieur BEAUVE
Directeur général de Pepinster
Madame RIGAUX
Directrice général de Dison

OBJET : Procès-verbal du Conseil de Police du 18 février 2016 approuvé

Madame, Messieurs les Directeurs généraux,

Je vous prie de trouver en annexe le procès-verbal approuvé du Conseil de Police du 18 février 2016.

Conformément à l'art. 85 de la Loi sur la Police Intégrée, puis-je vous demander de bien vouloir faire procéder à son affichage aux valves communales ?

Je vous en remercie.

Je vous prie d'agréer, Madame, Messieurs les Directeurs généraux, l'assurance de ma considération distinguée.


Sylviane BOGAERTS
Secrétaire

Ce dossier a été préparé par **TARGNION Audrey**, Personnel Civil, ligne directe: 087/ 329.250

Hôtel de Police (24Hr/24Hr): Chaussée de Heusy 219 - 4800 Verviers ☎: 087/32.92.92 - 📠: 087/32.92.97
Service d'assistance policière aux Victimes: chaussée de Heusy 219 - 4800 Verviers ☎: 087/32.92.85
Service d'information zonal: Chaussée de Heusy 219 - 4800 Verviers ☎: 087/329.264 - 📠: 087/329.247
Maison de Police du Centre: rue des Martyrs 43 - 4800 Verviers ☎: 087/32.92.00 - 📠: 087/32.92.07
Maison de Police d'Ensival: Cité Armand Dederich 41 - 4800 Verviers ☎: 087/32.93.20 - 📠: 087/32.93.27
Maison de Police de Hodimont: Rue du Moulin 58 - 4800 Verviers ☎: 087/32.92.20 - 📠: 087/32.92.27
Maison de Police de Mangombroux : Av. Reine Astrid 165 - 4800 Verviers ☎: 087/32.92.30 - 📠: 087/32.92.37
Maison de Police de Pepinster: rue Neuve 37 - 4860 Pepinster ☎: 087/32.93.10 - 📠: 087/32.93.17
Maison de Police de Dison: Rue Léopold 18 - 4820 Dison ☎: 087/32.93.00 - 📠: 087/32.93.07
Adresse E-Mail: info@policevesdre.be